

**Discours d'Angélique DELAHAYE, Présidente de la FNPL
Prononcé au nom des Producteurs de Légumes de France.**

Monsieur le Ministre,

A Toulouse,

J'espérais que nous pourrions découvrir que nous avons une volonté commune vraie et des actes concrets en faveur de l'adaptation et du développement des exploitations légumières de France.

Ces 40.000 exploitations, 200 000 emplois, vous avez leurs représentants devant vous, issus de l'ensemble des régions de France – de Haute-Garonne et du Sud-Ouest bien sûr, d'Aquitaine et Midi-Pyrénées – de l'Est – de Bretagne et de Normandie – de Provence, du Roussillon, de Rhône-alpes – d'Ile-de-France et du Val de Loire ; et bien sur de la région du Nord – Pas de Calais.

A la tête d'entreprises de toute taille, ils sont producteurs d'endives ou de plein champ, serristes ou maraîchers de ceinture verte.

Il est de coutume, à l'issue d'un congrès professionnel, d'offrir des produits de terroir à notre ministre.

Parce que, nous autres maraîchers sommes volontiers un peu cabochards. Mais aussi et surtout parce que nous voulons croire en l'avenir et que nous n'avons pas peur d'innover et de nous adapter, je vais vous offrir dès maintenant ce panier de légumes de France, beaux, bons, sains, proches de chez nous et représentant la diversité de nos produits et de nos entreprises, de nos régions, de nos métiers.

Dans ce panier de légumes, offert par les producteurs de légumes du Nord/Pas de Calais au nom de tous leurs collègues de France, je vais y ajouter symboliquement des légumes de conserve, des pommes de terre et des semences potagère, fleurs coupées et bulbes, productions menacées par la réforme de la Pac et dont on ne sait dans quelle mesure ces productions, comme les nôtres, pourront encore remplir ce panier l'an prochain.

Monsieur le Ministre, la situation de notre secteur de production est sérieuse tout autant que les enjeux pour notre pays, en terme d'emploi, de territoire, de santé.

C'est pour cela, que nous avons repris à notre compte la demande d'audit de la filière faite par M. Bédier, Président de la Grande distribution.

Non pas pour justifier certaines pratiques ou l'approvisionnement du commerce auprès des moins-disant qualitatifs, sociaux, environnementaux, sanitaires.

Mais pour enfin décider d'une politique nationale et de filière où producteurs, commerçants, consommateurs, Etat et Société soient gagnants.

Ce n'est pas un rapport de plus que nous demandons ! La liste est déjà longue, laissez-moi vous les remémorer :

- 1979 : rapport Murret-Labarthe ;
- 1992 : Rapport Haro
- 1993 : Rapport Minetti
- 1996 : Rapport Ferrand
- 1997 : Rapport Haro-Moulias
- Rapport Fitoussi sur la formation des prix dans la filière – 1996
- Rapport Vanhaecke sur l'emploi – 2000
- Rapport Blatin sur l'énergie – 2000
- Rapport Babusiaux sur la gestion des risques – 2000
- Rapport Charié/Le Déaut sur les relations avec la grande distribution – 2000
- Rapport Bernet/Mordant sur l'organisation économique du secteur – 2001

Tout est là, Monsieur le Ministre.

Il suffit de reconstituer le puzzle et de décider.

A notre sens, un audit préparant un plan stratégique pour notre filière peut et doit être prêt rapidement !

Observer c'est bien, Analyser pour Agir c'est mieux !

Nous ne sommes adeptes ni de la méthode Coué, ni de la langue de bois ou du parapluie anti prise de responsabilité, pas plus que nous ne souffrons d'autisme.

Nos responsabilités, nous les prenons chaque jour en tant qu'entrepreneur, investisseur, employeur, artisan, parfois assistant social, voir samu social avec RELIE. Bref, en tant que jardinier, maraîcher, producteurs de légumes, la France d'en bas, c'est aussi nous.

Nous avons entendu les intentions du Gouvernement et du Président de la République en faveur des PME, de la baisse des prélèvements, impôts et charges, de l'emploi et de la santé publique.

Nous avons pris nos responsabilités de fédération professionnelle en vous proposant un plan d'adaptation et de développement des exploitations légumières de France.

Nous croyons fermement qu'en France, un Euro investi dans notre filière, dans nos entreprises, dans nos emplois, c'est 10 fois, 100 fois plus de richesses créées, d'économies budgétaires pour l'Etat, plus de valeur, plus d'activité, plus d'emplois, moins de crises, moins de dépenses conjoncturelles, moins de dépenses pour l'assurance chômage, moins de dépenses de sécurité sociale.

Ce plan, le voici à grands traits, sans ordre de priorité :

⇒ **Nous devons favoriser l'emploi, en nombre et en qualité**

⇒ **Nous devons ensemble utiliser tous les leviers de la politique européenne (fonds structurels) au profit des projets professionnels nationaux et régionaux.**

⇒ Vous devez nous aider, par une carte de producteur, à professionnaliser notre métier et à maîtriser les productions ainsi que l'encadrement des reconversions des secteurs liés à la future réforme de la PAC.

⇒ Nous devons ensemble promouvoir la valorisation « Légumes de France » et « Tradition Maraîchère » (ceintures vertes) avec des produits de qualité, de proximité, de service.

⇒ Vous devez organiser une négociation équilibrée avec nos partenaires du sud (Maroc,...) ou de l'Est (PECO), afin que nous ne soyons une monnaie d'échange et sacrifiés à des intérêts « supérieurs ».

⇒ Vous devez maintenir un dispositif de gestion conjoncturelle des marchés, garant des efforts structurels engagés par la profession et les Pouvoirs Publics et appuyer sur une organisation efficace de la mise en marché des produits. C'est le sens du courrier qui vous a été adressé le 17 mai 2002 avec l'ensemble des sections nationales légumes.

Ce plan, Monsieur le Ministre, il faudra le mettre en œuvre dans un calendrier précis, progressif mais réel.

Je vous propose **trois priorités** : les entreprises, les métiers et l'emploi, les produits :

1) Pour les entreprises :

- Réduire ou compenser les distorsions de concurrence,
- Appliquer les NRE en supprimant les ristournes,
- Renforcer en élargissant (à 80 % des producteurs) l'organisation économique de la production ; réformer pour cela l'OCM,
- Permettre aux entreprises de gérer leurs risques économiques en favorisant une véritable épargne de précaution, défiscalisée.

2) Pour les métiers et l'emploi qu'il faut valoriser et « déprécier » :

Cela passe d'abord par la réduction du coût horaire du travail et l'amélioration du revenu de l'ensemble des salariés des entreprises de production légumière.

3) Pour les produits :

A l'appui du projet de segmentation stratégique, renforcer les efforts de publi-promotion.

Monsieur le Ministre, Trois priorités mais une urgence : permettre aux entreprises de passer le cap 2003 et pour cela apporter des réponses concrètes à la situation de crise, en particulier concombre/poivron et salade par des mesures permettant le redémarrage des entreprises et ayant un impact sur la trésorerie des entreprises et l'allègement de leurs charges (main-d'œuvre, énergie).

Et tant que les entreprises de la filière n'auront pas les moyens, c'est-à-dire les outils, pour faire face aux aléas climatiques, économiques, de marché, caractéristiques de leur production, nous ne pouvons accepter la suppression annoncée des crédits publics d'intervention conjoncturelle.

Voilà, Monsieur le Ministre,

Nos entreprises, des PME, réparties sur tout le territoire, assurant l'insertion dans l'économie de nombreux salariés, fournissant des produits santé, dans un marché européen à forte concurrence, **attendent un signal politique fort de votre part.**

Deux solutions s'offrent à vous :

- soit le désengagement de l'Etat et un plan de cessation d'activité ;
- soit le développement de la production des légumes de France, comme en Espagne ou en Allemagne, en mobilisant tous les moyens nécessaires et en recherchant le maximum d'efficacité.

Je dois vous dire que la tâche est ardue et les signes de la politique publique peu encourageants : Que penser en effet des crédits « action » de l'Oniflor, Oniflor qui est le seul outil d'intervention publique dans notre secteur, réduits à zéro, alors qu'au lieu de réduire le budget de l'office de 30%, c'est de 30% qu'il faudrait l'augmenter pour conduire une politique ambitieuse et réaliste pour notre secteur ? Que penser des dossiers en attente de réponse, des aides impayées depuis parfois plus de 18 mois et au sujet desquelles le banquier s'impatiente et le producteur fait la banque au risque d'asphyxier sa propre entreprise ?

Monsieur le Ministre, Agissez sans délai, mettez en place des actions sans attendre l'aboutissement de l'audit et le lancement d'un projet global. Montrez la voie.

Pour notre part, nous serons toujours à vos côtés dans toute démarche de progrès, dans tout projet dynamique en faveur de notre production, de notre filière, pour les consommateurs et la société française.

Voilà, Monsieur le Ministre, le discours que je vous ai tenu à Toulouse, le 15 Novembre 2002 !!!

12 mois plus tard, qu'y a-t-il de changé, qu'y a-t-il d'engagé, qu'y a-t-il de construit, de mis en place ???

La canicule et les aléas climatiques ont fait office de dispositif de gestion des marchés !

Pas de réponse sur la gestion des risques sanitaires !

Les acquis de la réforme de la Pac qui préservait notre secteur le 26 juin, vrais acquis pour lesquels j'avais tenu à vous remercier très directement et personnellement, sont remis en cause 3 mois plus tard par d'obscures négociations, dont les Fruits, Légumes frais et transformés, Pommes de Terre et Semences potagères, voire l'horticulture font les frais... et nous avons sur les bras une réforme dont personne ne sait comment l'appliquer !

Le troc avec le Maroc de céréales contre des légumes, en particulier de tomates, s'est encore aggravé...

Nos collègues allemands ont négocié la prolongation des dispositions en faveur du travail saisonnier et de l'emploi de main d'œuvre polonaise ou roumaine dont ils bénéficient, pendant que nous cultivons, malgré quelques améliorations, le poids des charges et des contraintes administratives de tous ordres...

Les contrôles pleuvent toujours sur les organisations de producteurs, au risque de décourager toute initiative professionnelle d'organisation de l'économie de nos productions et d'handicaper l'utilisation par la France des quelques leviers mis en place au niveau européen par la Pac et l'OCM...Et n'attendons pas une éventuelle réforme pour agir ! Le calendrier politique et les élections à venir nous indiquent clairement qu'il n'y aura pas de réforme en 2004 !

Et quid des entreprises en difficultés ? Elargissez l'accès aux prêts à taux zéro des entreprises touchées par le gel du 4 au 11 avril dernier à toutes les entreprises fragilisées par les crises de marchés ou climatiques.

Alors, me direz vous, il y a l'audit ! Observer pour connaître, Analyser pour comprendre , c'est bien, mais il faut aussi agir pour construire !

Mais doit-on attendre d'avoir tout compris dans le moindre détail ou pire, de faire un constat de faillite pour agir et réagir ?

Ce qui compte en Politique, c'est la vision, la capacité d'impulsion, le sens de l'action !

Mettre les mains dans le camboui, ou plutôt dans la terre, on s'en charge !

La croissance et le développement, ça ne se trouve pas dans la quiétude et le confort, mais la réussite et la satisfaction du devoir accompli se trouvent dans l'inconfort des zones de turbulence et de la remise en question !

Ce qui compte c'est un horizon clair auquel accrocher le regard pour tracer le sillon !

Il ne s'agit pas d'exprimer des souhaits mais de définir des buts !

Et d'agir !

Pour nous, dans nos entreprises et notre filière, nous avons défini les grands objectifs, engagé des actions, parfois difficiles et remettant en cause le poids des habitudes et les idées du passé.

Dans nos entreprises, être le chef, c'est réussir en permettant à nos collaborateurs de réussir !

Pour nous, être Ministre,

c'est réussir en permettant à nos entreprises et à notre filière de réussir !

Dans l'immédiat, il y a des questions de fond, à traiter vite :

-La première : Gommer les distorsions de concurrence mises en place par la réforme de la Pac et la régionalisation, le 29 septembre dernier. Nos collègues céréaliers partagent largement notre analyse et sont prêts à ce que nous trouvions des solutions ensemble, équitables et qui permettent de préserver nos filières.

-La seconde : Exploiter à fond, de façon simple et pragmatique, les trois leviers européens, à savoir :

1) L'anticipation et la gestion des crises de marché prévues à l'occasion des accords de Luxembourg – sur ce point nous vous ferons prochainement des propositions professionnelles en concertation avec Fédécom, Felcoop et la Fnppf ;

2) le deuxième pilier de la PAC ;

3) l'OCM dont l'intérêt peut être très vite remis en cause sous la pression de contrôles incessants et incohérents.

C'est à dire affirmer une priorité « Légumes de France », sans exclusions et sans se fermer de possibilités d'action.

-La troisième : Traiter, avec tout le sérieux nécessaire, le risque sanitaire et économique lié aux maladies et ravageurs des cultures, en augmentation proportionnelle à l'ouverture des frontières et au développement des échanges décidés au plan politique.

-La quatrième : Investir dans la production légumière française, en accompagnant les projets professionnels en c'est à dire en mettant à la disposition des entreprises et de la filière, les outils adaptés et en donnant les impulsions indispensables à la concrétisation de projets véritablement porteurs d'avenir. (épargne de précaution, centre de formation et ressources humaines, valorisation des productions locales et organisation économique des ceintures vertes, organisation collective des produits et des mises en marché, dispositif de gestion des risques sanitaires, baisse des charges et compensation des distorsions de concurrence).

Tout est dit depuis Toulouse !

Alors, quelle politique, avec quels leviers d'action ?

Voilà l'urgence, Monsieur le Ministre ! Donnez du sens à votre action !

Alors, même si le chemin est long, il faut commencer par un premier pas !

Choisissez une direction et faites le ce premier pas!

Je vous remercie de votre attention.